



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HONORAIRE JOSEPH KABILA KABANGE AU PEUPLE CONGOLAIS

Mes chers compatriotes,

Il y a un peu plus d'un an, le 23 mai 2025, m'adressant à vous pour la première fois depuis la passation pacifique du pouvoir intervenue en janvier 2019, j'avais dressé un état des lieux de la Nation et de ses institutions.

Cet état était non seulement préoccupant, mais en constante dégradation.

Soucieux d'aider au rétablissement du fonctionnement harmonieux des institutions, de la cohésion nationale, et de la paix dans notre pays, j'avais, vu l'urgence et la complexité de la situation, proposé une thérapie de choc en douze points.

Plus récemment, j'ai de nouveau tiré la sonnette d'alarme, en mettant notre peuple en garde contre le risque de « soudanisation » de notre beau et cher pays, c'est-à-dire de son implosion, si rien n'est entrepris rapidement, pour mettre fin à la manière dont il est gouverné aujourd'hui.

Notre pays est en effet gouverné de manière arrogante, liberticide, prédatrice, et profondément discriminatoire à l'égard de plusieurs catégories de citoyens Congolais. Pire, il l'est en violation de toutes les règles établies.

Je n'ai pas toujours été entendu, moins encore compris, ceux pour qui l'intérêt personnel ou partisan prime sur l'intérêt général, s'évertuant à user de toutes les techniques de manipulation des masses, pour dénaturer mes propos, en détourner le sens, et ainsi dissimuler au peuple la vraie nature et les conséquences négatives de leurs politiques, cause première des maux dont souffre le pays.

Fort heureusement, et comme les Écritures nous enseignent, « il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu ».

Aujourd'hui, les faits parlent d'eux-mêmes.

Par sa voix la plus autorisée, puis à travers l'adoption de la loi référendaire à l'Assemblée nationale, le pouvoir vient de lever toute ambiguïté sur ses véritables intentions : il entend changer la Constitution, expression suprême du pacte républicain qui unit les diverses composantes de la Nation congolaise, et qui constitue le fondement même de notre vivre-ensemble.

Il ne s'agit donc pas d'allégations, de rumeurs ou de suppositions.

Il ne s'agit pas non plus d'accusations formulées par l'opposition pour discréditer le régime, comme ce fut le cas en 2015 et en 2016.

Nous sommes plutôt face à un choix politique assumé, revendiqué et publiquement défendu par ceux qui exercent le pouvoir.

La forfaiture est manifeste. La trahison de son serment constitutionnel par le premier d'entre eux, est désormais incontestable et de notoriété publique.

Personne ne pourra donc prétendre, demain, qu'il ne savait pas.

Un pas décisif vient d'être franchi vers la consolidation de la tyrannie et l'instauration d'un pouvoir sans limite prévisible, ni perspective crédible d'alternance politique démocratique.

Notre pays est ainsi progressivement transformé en une véritable cocotte-minute, prête à exploser, parce que privé de la respiration démocratique indispensable à sa stabilité et à sa cohésion.

Sauf à se rendre complice de ce qui constitue un véritable complot contre la Nation, la République et la démocratie, aucun Congolais conscient de ses droits, et soucieux de son avenir et de celui de ses enfants, ne peut rester indifférent ou simple spectateur.

Ce qui est en jeu dépasse en effet les intérêts des partis politiques ou des individus.

Ce qui est en jeu, c'est la survie même du Congo.

Ce qui est en jeu, c'est l'avenir des générations futures.

La responsabilité de défendre notre pays et de préserver notre avenir nous incombe, à nous congolais.

Les États ont pour principale motivation de leur action internationale, la promotion et la défense de leurs intérêts. Aucun partenaire extérieur, quelle que soit sa



bienveillance et sa bonne volonté, ne peut s'en préoccuper plus que nous et ne le fera certainement pas à notre place.

Face à la décision du pouvoir, de changer la Constitution, en dépit des risques certains que cela fait courir au pays, je me dois donc de rappeler, que l'article 64, alinéa premier de notre Constitution dispose que tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui exerce le pouvoir en violation de la Constitution.

Il ne s'agit pas seulement d'un droit.

Il s'agit d'un devoir patriotique.

En conséquence, je marque ma ferme opposition à ce projet de changement de la constitution attentatoire au contrat social, et en appelle à un sursaut national, et à la mobilisation de toutes les forces vives de la Nation, sans distinction d'origine, de province, de religion, de langue, de condition sociale ou d'appartenance politique.

J'exhorte chacune et chacun de vous à soutenir massivement toutes les initiatives, et à participer activement à toutes les actions, annoncées ou qui vont être annoncées, par les forces politiques et sociales, engagées dans la défense de la Constitution et de nos acquis démocratiques, fruit inaliénable d'énormes sacrifices consentis par notre peuple des années durant.

Que chaque famille, chaque avenue, chaque quartier, chaque village et chaque ville de notre pays devienne un mirador pour la détection précoce et la dénonciation des atteintes aux libertés publiques, aux droits des citoyens et aux exigences de bonne gouvernance. Qu'ils soient autant de cellules de résistance citoyenne et de défense de la démocratie.

Vive la République démocratique du Congo, une, indivisible et démocratique.

Que Dieu protège notre peuple; qu'Il éclaire ses dirigeants, et qu'Il bénisse chacun de vous.



Le 11 Juin 2026

Joseph Kabila Kabange